

# Bouygues Telecom: Edge dès mai

Si la 3G (téléphonie mobile de troisième génération ou UMTS) est actuellement sur toutes les bouches, il ne faut pas oublier Edge. Cette technologie permet des débits plus élevés que la norme précédente, le GPRS, mais est toutefois derrière l'UMTS.

Mais son véritable potentiel concerne la couverture. Car il faut savoir que l'UMTS ne couvre encore que moins de 40% de la population française. Alors, pour accélérer l'adoption de l'Internet mobile à haut débit, différents opérateurs ont dit oui à Edge. Pour les uns, comme Orange, il s'agit de compléter la couverture UMTS avec Edge, pour d'autres, comme Bouygues Telecom, il s'agit d'un véritable choix stratégique. En premier lieu, il y a la défiance de Bouygues vis à vis de l'UMTS. L'opérateur estime que cette technologie n'est, pour l'instant, pas adaptée: « *Je répète ce que je dis depuis quatre ans: l'UMTS n'est rien d'autre qu'une technologie de transport, c'est un tuyau. La taille du tuyau n'est pas le problème du client, c'est l'offre de services qui compte* », expliquait Martin Bouygues p-dg du groupe il y a un an. Par ailleurs, les investissements liés à Edge sont bien inférieurs aux montants colossaux exigés pour déployer l'UMTS. Les investissements nécessaires à la couverture nationale s'élèvent seulement à 230 millions d'euros... Les premières à en profiter seront les entreprises. « *Nous lancerons la technologie Edge en mai pour les entreprises et au quatrième trimestre 2005 pour les particuliers* », a déclaré Martin Bouygues. Quant à la 3G, Bouygues ne se pressera pas. « *Bouygues passera à la 3G quand la technologie sera fiable et que les services proposés intéresseront le client* », a-t-il ajouté. Ses concurrents Orange (France Télécom) et SFR (Vivendi Universal) ont lancé la 3G grand public en France à la fin 2004. Ils seront ravis d'apprendre que pour Bouygues, la 3G n'est ni fiable, ni intéressante. Orange, le seul à donner des chiffres, indique que son service 3G 'Orange Intense' lancé fin 2004 compte 35.000 clients à fin janvier, dont 25.000 grand public et le reste pour les entreprises. **Baisse de l'ARPU**

Mauvaise nouvelle pour l'opérateur, l'ARPU des abonnés de Bouygues Telecom est en baisse. Cet indicateur qui calcule la facture moyenne de chaque abonné est très attentivement observé par les analystes. Un repli de cet indicateur est un mauvais signe. D'autant plus que la multiplication des services à valeur ajoutée proposés par les opérateurs (vidéo, téléchargement, personnalisation...) est censée faire flamber ce fameux ARPU. Et notamment chez BouyguesTel avec l'iMode.

Ainsi, l'ARPU de Bouygues Telecom est passé de 39,5 euros par abonnés et par mois en 2003 à 38,4 euros en 2004. Le groupe a précisé que, pour les détenteurs de forfaits, l'ARPU était passé de 52 à 50 euros par mois entre 2003 et 2004 et, pour ceux utilisant des cartes prépayées, de 18 à 16 euros. Martin Bouygues a expliqué que la réduction de l'ARPU reflétait une baisse des prix et un changement dans la composition de son portefeuille de clients.